



DELIBERATION CONSEIL D'ADMINISTRATION
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE CARMAUSIN-SEGALA

SEANCE DU 4 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 4 avril à 18h00, le Conseil d'Administration, dûment convoqué le 23 mars 2023, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de réunion au 53 bis avenue Bouloc Torcatis à Carmaux, sous la Présidence de Fatima SELAM, Vice-Présidente du CIAS.

Membres présents : 12

AZAM Martine, BLANQUET Marguerite, BLAVIER Yveline, BONFANTI Djamilia, COURVEILLE Martine, LEYMARIE Muriel, ORRIT Didier, PLO Pascal, REDO Aline, SELAM Fatima, SOURDIN Anne, VIDAL Suzette.

Membres excusés : 7

DURAND Rosette, MILESI Marie, PUEYO Patricia, ROMIGUIER Valérie, SOMEN Didier, TIREFORT Jean-Michel, TOUZANI Rachid.

| NOMBRE DE MEMBRES - QUORUM : 10 | | | |
|---------------------------------|----|----------------------|----|
| Membres en exercice | 19 | Membres avec pouvoir | 0 |
| Membres présents | 12 | Voix délibératives | 12 |

Numéro :

04/04/2023-01

OBJET : APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS 08-02-2023

La Vice-Présidente rappelle les différents points examinés lors de la séance du Conseil d'Administration du 8 février 2023 et propose à l'assemblée de passer à leur adoption.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

APPROUVE le procès-verbal du Conseil d'Administration du 8 février 2023.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

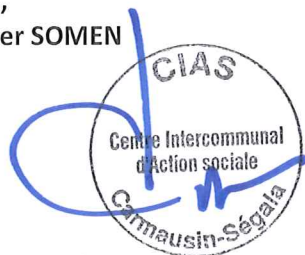
Au registre figure la liste et la signature des membres présents.

Certifié conforme,

Le Président, Didier SOMEN

La secrétaire de séance

Anne SOURDIN



Le Président, Didier SOMEN certifie que la présente délibération a été publiée conformément à la loi, le **11 AVR. 2023**

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le



ID : 081-200002285-20230404-2023_04_04_1-DE